Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 71 (1926)

Heft: 5

Artikel: Après les manœuvres de la Br. I. 2 renforcée : 19-22 avril 1926

Autor: Goudet

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-340958

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Après les manœuvres de la Br. I. 2 renforcée

(19-22 avril 1926)

Une étude complète de ces manœuvres nécessiterait une documentation, un temps et des compétences qui me font défaut.

Je me bornerai aux quelques impressions et réflexions personnelles suivantes :

Les partis en présence étaient composés comme suit :

La Br. I. 2 comb. rouge, commandée par le colonel Couchepin, cdt de la Br. I. 2 comprenait :

R. I. 3 (-bat. fus. 7), R. car. 4, Esc. drag. 2, R. art. camp. 1 (-bttr. 1), Gr. canons 12 cm. 2, Cp. sap. III/1.

Soit : 4 bat. d'inf., 1 esc. drag., 5 bttr. de camp., 2 bttr, de canons de 12, 1 cp. de sap.

Le parti bleu, commandé par le lieut.-col. Fueter, cdt du R. art. lourde 1, comprenait :

Bat. fus. 7, Esc. drag. 25, Gr. ob., 15 cm. 1, Bttr. ob. camp. 74, Bat. sap. 1 (-cp. III/1).

Soit : 1 bat. fus., 1 esc. drag., 2 bttr. ob. 15 cm., 1 bttr. ob. 12 cm., 2 cp. de sap.

Le parti bleu fonctionnait comme plastron.

Cette répartition donne aux brigadiers l'occasion d'exercer le commandement d'une brigade combinée, fonction à laquelle ils seraient sans doute appelés souvent en cas de guerre.

Pour peu qu'elles soient basées sur une situation tactique acceptable et correspondant aux forces dont il dispose, les tâches du parti bleu peuvent être intéressantes et instructives.

Le thème général des manœuvres peut se résumer comme suit :

Venant de l'Ouest en refoulant des troupes de couverture bleues dont le gros se fortifie sur les hauteurs Est de la Menthue et dans le Jorat, les éléments avancés de la Br. I. 2 rouge ont atteint, le lundi 19 avril soir, la ligne de chemin de fer, de la côte 467 au Nord de Daillens à la station d'Eclépens, et de là une ligne droite allant à la pente Ouest de le Coudrey.

Elle est encadrée par la Br. mont. 3 à gauche et par la Br. I. 1 à droite.

Elle reçoit l'ordre de placer des avant-postes sur la ligne atteinte et, en vue de la poursuite qui continuera le lendemain, d'explorer devant son front.

En exécution de cet ordre le commandant de la Br. I. 2 rouge répartit sa ligne d'avant-postes en deux secteurs et attribue celui de droite au R. I. 3, celui de gauche au R. car. 4.

Chacun des régiments reçoit quelques cavaliers, la brigade conservant le gros de l'escadron auquel elle ordonne une patrouille dans le secteur d'exploration limité qui lui a été attribué.

La prise des avant-postes me suggère les réflexions suivantes :

Alors que le régiment de droite se contenta de placer de petits postes de sous-officier aux principaux passages à niveau de la ligne du chemin de fer, celui de gauche consacra aux avantpostes deux compagnies entières.

Cette différence se justifie, en partie, par le fait que le régiment de droite avait ses gros couverts par la ligne du chemin de fer et le cours de la Venoge, alors que celui de gauche se trouvait en terrain ouvert où une entreprise ennemie était facile. On peut cependant se demander si, tout en assurant sa sécurité, une plus grande économie dans les forces chargées du service d'avant-postes ne lui aurait pas été possible.

L'exploration pendant la nuit et à l'aube du 20 aurait pu être organisée d'une façon plus intensive.

Pour sa poursuite du 20, la brigade rouge avait immédiatement devant elle les hauteurs dominant la Venoge à l'Est, puis quelques kilomètres plus loin la coupure du Talent. Il était essentiel qu'elle s'assurât par une exploration et une observation complètes, surtout à l'aube du 20, si ces hauteurs puis cette coupure étaient occupées ou non par l'ennemi; si elle aurait à combattre pour les atteindre.

Or tel n'était pas le cas.

Rouge ne paraît pas avoir été renseigné suffisamment à ce sujet. Il en est résulté, semble-t-il, l'idée préconçue qu'on aurait à combattre pour gagner les hauteurs Daillens-Oulens-le Coudrey, puis le Talent, ce qui entraîna un trop grand fractionnement des troupes et une lenteur considérable dans la marche.

Sur le vu d'un ordre de poursuite donné par la division rouge pour le 20, le commandant de la Br. 2 ordonne la poursuite par ses deux régiments accolés à chacun desquels il attribue un groupe d'art. de camp. et ½ compagnie de sapeurs. La direction générale d'attaque de la brigade est Sottens. Les objectifs successifs à atteindre par les régiments sont la rive Est du Talent, la route Echallens-Biolles, puis la Menthue. Le groupe de canons de 12 cm. est A KA de brigade. De la région S. de la Sarraz il doit détruire les organisations ennemies dominant la rive droite du Talent et battre la région d'Echallens. Les régiments peuvent demander le feu du groupe en s'adressant à la brigade.

Cette répartition des forces et ces dispositions me paraissent correspondre entièrement à la situation dans laquelle se trouvait la brigade 2.

On peut se demander s'il était indiqué d'attribuer toute l'artillerie de campagne aux régiments d'infanterie. Je penche pour l'affirmative. En raison de sa tâche de poursuite contre les seuls éléments de couverture bleus, le commandant de la brigade rouge pouvait espérer une poursuite rapide sans se heurter à une résistance considérable et organisée. S'il avait conservé le feu de tout ou partie de son artillerie de campagne en ne l'accordant aux régiments que sur demande, il était à craindre que, les liaisons ne suivant pas la poursuite de l'infanterie, les demandes de feu des régiments ne pussent être servies à temps.

Du côté bleu la situation était la suivante :

Pour parer à un décalage qui s'était produit entre la 1^{re} et la 3^{me} divisions bleues, au cours de leur retraite devant rouge, le commandant du 1^{er} C. A. bleu ordonne, au moyen d'un détachement de soudure, une contre-attaque partielle, partant de Vuarrens en direction de Goumoens-la-Ville, contre les colonnes avançant dans le secteur où bleu a fait le vide.

Cette contre-attaque est confiée au parti bleu qui, à cet effet, se rassemble à l'aube du 20 dans les forèts du Grand Buron.

Le but du directeur de la manœuvre était d'exercer une contre-attaque débouchant par surprise dans le flanc gauche de la brigade 2 rouge afin d'amener, soit le R. car. 4 qui en recevait le choc, soit la brigade à prendre les mesures que lui imposait cette surprise.

Les choses se passèrent de la manière suivante :

Le R. car. 4 avait ordonné à ses deux bataillons de marcher vers le Talent et de le franchir sur deux ponts distants de 2 kilomètres environ. Le premier bataillon arrivé au Talent devait attendre que l'autre l'eût atteint.

Dans son secteur le R. I. 3 avait pris des dispositions analogues.

Pour les raisons indiquées ci-dessus, la marche des bataillons fut lente et hésitante. La liaison entre les deux bataillons du R. car. 4., à leur arrivée sur le Talent, prit quelque temps à s'établir. En outre les carabiniers avaient une forte avance sur le R. I. 3.

Lorsque, après une assez longue attente, qui, semble-t-il, aurait pû être employée à une exploration de combat plus intensive, les bat. car. 9 et 2 eurent franchi le Talent, la contreattaque du parti bleu fut déclenchée par ordre du directeur de la manœuvre. Le bat. fus. 7 bleu, qui avait eu tout le loisir de la préparer soigneusement, déboucha des lisières de bois du Grand et du Petit Buron, et, progressant rapidement, attaqua de flanc le bat. car. 9 et les éléments de gauche du bat. car. 2.

Cependant le commandant du R. car. 4, prévenu à temps ou pressentant un danger sur son flanc gauche, avait pris la précaution de le protéger par des mitrailleuses qui, installées aux lisières des forêts au Nord de Goumoens-le-Jux, retardèrent l'attaque de bleu.

Cette attaque bien soutenue par le feu de l'artillerie lourde bleue en position, dès l'aube, dans la région au Nord de Sugnens obtint le résultat désiré en refoulant jusque sur le Talent le bat. car. 9 et la compagnie de gauche du bat. car. 2.

Le commandant de la Br. 2 rouge, informé de ces événements mit à 11 h. 45 à la disposition du R. car. 4 un bataillon

du R. I. 38 (supposé) qui lui avait été envoyé comme renfort par la division.

Vers midi, le directeur de la manœuvre interrompit l'exercice et en fit la critique, faisant ressortir l'insuffisance de l'exploration, le fractionnement trop grand des colonnes de poursuite et l'intervention un peu hésitante des instances de commandement, due en partie à des postes de commandement maintenus trop longtemps en arrière.

Pendant cette critique les troupes bleues neutralisées se rendaient à leurs emplacements pour le second exercice de la journée dont le thème peut se résumer comme suit :

La Br. I. 2 rouge est informée par la division que les brigades qui l'encadrent ont progressé et que la contre-attaque de bleu a fini par être enrayée. Aussi reçoit-elle l'ordre de reprendre sa poursuite vers l'Est sans dépasser la route Echallens-Biolles.

Bleu, son rôle de détachement de soudure et de contreattaque terminé, reprenait sa tâche d'arrière-garde qui doit retenir la progression de Rouge pendant que ses gros se fortifient à l'Est de la Menthue.

Le combat reprit à 15 h. 30.

Les quatre bataillons rouges attaquent vigoureusement les éléments bleus établis à l'Ouest de la route Echallens-Biolles et les refoulent en combattant jusqu'à environ 1 km. à l'Est de cette route, où rouge prend pied.

Vers 18 h. le directeur de la manœuvre arrête l'exercice et prescrit une ligne de démarcation entre les avant-postes des deux partis. Les gros sont autorisés à cantonner.

Les hésitations du matin ont disparu et j'ai remarqué la correction des formations de combat, très diluées et se défilant adroitement, ce que commandait le terrain ouvert et exposé au feu de l'artillerie bleue.

Le thème pour la journée du mercredi 21 prévoyait :

Pour Rouge la continuation de la poursuite, afin d'atteindre la Menthue et de reconnaître la position fortifiée bleue en vue de son attaque prévue pour le jeudi 22;

Pour Bleu de continuer sa tâche d'arrière-garde en retardant l'ennemi sur les coupures que forment le ruisseau sans nom à l'Ouest du Coruz, le Coruz, puis la Menthue.

Le commandant de la Br. 2 rouge ordonne une poursuite vigoureuse qui doit prendre pied sur la rive droite de la Menthue et maintient son dispositif de deux régiments accolés disposant chacun d'un groupe de campagne. Il rassemble son régiment de réserve (R. I. 38 supp.) aux lisières Est des bois du Grand Buron. Son A KA prend position dans la région N.-E. de Goumoens-la-Ville avec une tâche de neutralisation sur les points de résistance ennemie et de contre-batterie.

Bleu prescrit à son escadron de dragons de le renseigner sur la poursuite ennemie, de couvrir la retraite en harcelant les têtes de colonnes rouges, puis, après avoir traversé la ligne occupée par le bat. 7. de marcher sur Sottens où il se rétablira.

Le bat. fus. 7 occupera successivement les coupures que forment les ruisseaux, y retardera l'ennemi sans s'engager à fond, pour se retirer finalement sur la position fortifiée de Chapelle à Peney-le-Jorat.

Le bat. sap. 1 occupe la position préparée par lui sur la Menthue et y tient jusqu'à nouvel ordre.

L'artillerie lourde bleue en position dans la région de Moulin des Engrins-Montaubion tire principalement sur les coupures des ruisseaux pour en rendre le franchissement difficile à rouge.

L'exercice commença à 7 heures.

Le combat vigoureusement mené par rouge progressa rapidement.

Vers midi ses têtes de colonne atteignent la Menthue, prennent énergiquement à partie les éléments bleus qui défendent la rivière et jettent des éléments avancés, par endroits jusqu'à la force d'une compagnie, sur la rive droite.

Vers 13 heures le directeur de la manœuvre détermine une ligne sur la rive droite de la Menthue, que seuls les éléments d'exploration de rouge sont autorisés à dépasser.

Cette journée me laisse l'impression suivante :

La Br. 2 rouge arriva à la Menthue en quatre bataillons répartis sur tout le front et qui menèrent l'attaque chacun pour son compte. Le feu de l'artillerie qui les soutenait était nécessairement réparti.

Si l'intention de Rouge était de tâter l'ennemi, puis ayant

trouvé le point de moindre résistance, d'y concentrer le feu de son artillerie et au besoin d'employer son régiment de réserve pour prendre pied sur la rive droite, sa manière de faire se justifie entièrement. Mais, comme il semble avoir voulu agir rapidement et par coup de force, on peut se demander s'il n'y aurait pas eu avantage à ordonner une ou deux fortes colonnes d'attaque, par exemple en direction des ponts de Dommartin et du Moulin des Engrins, et à concentrer son feu d'artillerie sur ces points, en reprenant au besoin à ses régiments l'artillerie de campagne qu'il leur avait confiée les jours précédents.

Il est vrai que cette manœuvre aurait permis à l'artillerie bleue de concentrer, elle aussi, son feu sur ces colonnes d'attaque. Mais cet inconvénient me paraît moindre que l'avantage, le terrain d'approche et la coupure de la Menthue très accidenté et boisé permettant de bons défilements à couvert.

Un peloton de l'escadron de drag. 25 s'est signalé par une bonne exécution de sa tâche, en harcelant de son feu une tête de colonne rouge et en l'obligeant à se déployer et à combattre à plusieurs reprises.

Le poste de commandement de l'artillerie bleue, heureusement choisi et bien relié à ses batteries, permit de prendre sous un feu efficace les troupes d'attaque rouges.

L'après-midi, la soirée et la nuit furent consacrés par Rouge à reconnaître la position fortifiée bleue, à jeter ponts et passerelles sur la Menthue et à préparer l'attaque du lendemain.

La division rouge informa ses brigades que Bleu n'avait pas eu le temps de s'organiser fortement, que son réseau de barbelé n'était que commencé et qu'il n'existait que peu d'ouvrages de fortifications. Elle joignit à ces renseignements un croquis des ouvrages repérés par l'aviation, et ordonna l'attaque de la position pour le jeudi 22.

La Br. I. 2, toujours encadrée, attaquera en direction de Sottens et s'installera sur les hauteurs le Chalet (Est de Sottens-Martherenges).

Le parti bleu occupera et défendra la position préparée.

Les partis disposent comme suit :

Dans une première phase, le régiment de gauche rouge,

soutenu par toute l'artillerie s'emparera de divers ouvrages construits dans la zone de surveillance et qui se trouvent immédiatement devant son front. Ces objectifs atteints il appuiera de son feu l'attaque principale du régiment de droite.

Dans une deuxième phase le régiment de droite, renforcé d'un bataillon de la réserve de brigade (supp.) part à l'attaque sur l'axe principal d'attaque de la brigade, Chardonney-Sottens. Il est soutenu par le feu concentré de l'artillerie rouge. La réserve de brigade (supp.) est massée dans le ravin du Coruz, vers le centre du secteur de la brigade.

A cet ordre est annexé un plan de tir pour l'AKA de brigade prévoyant un horaire des feux sur les objectifs principaux.

Bleu a disposé ses troupes comme suit :

Le bat. sap. 1 occupe solidement la zone de surveillance, la tient aussi longtemps que possible, puis se retire sur Sottens.

La ligne de front est partagée en deux secteurs attribués, l'un au bat. 103 (marqué) l'autre au bat. 7 réel.

L'artillerie lourde bleue prend position dans la région de Moudon et dirigera ses tirs dans le ravin de la Menthue, puis sur la zone de surveillance, puis sur la ligne de front, et enfin derrière cette ligne.

Bleu dispose en outre d'un groupe de campagne (supp.).

Il forme une réserve qui, concentrée à Sottens, doit pouvoir gagner rapidement les divers secteurs de la ligne de front.

Ces dispositions correspondent à la tâche des partis et au terrain.

L'exercice commencé à 7 heures fut mené vivement et arrêté à 1 heure par le directeur de la manœuvre alors que, la zone de surveillance franchie, le régiment de droite avait débouché des lisières de bois dominant Villars-Mendraz et que le régiment de gauche, bien appuyé par ses mitrailleuses et son artillerie, attaquait par le feu et le mouvement les hauteurs de Sottens et du Sud de Chapelle.

Après une critique générale les troupes défilèrent sur route devant le commandant du 1^{er} C. A. et le commandant de la 1^{re} division.

Voici quelle est l'impression qui se dégage pour moi de ces trois jours de manœuvres :

Les différentes instances de commandement apprécient justement la situation où elles se trouvent et savent prendre les mesures que leur dictent les circonstances, le terrain, les réactions de l'ennemi.

Si, parfois, surtout le premier jour, des commandants ont eu la tendance à rester trop longtemps en arrière, perdant ainsi leur influence sur le combat et ne voyant pas le terrain, cela tient à ce que, surtout dans la poursuite, les liaisons par fil ne peuvent pas suivre. On ne peut y suppléer utilement par des coureurs. Sur les fronts et les profondeurs imposés par le combat moderne ils arrivent trop tard. Seuls, dans de semblables circonstances, des cyclistes et surtout des cavaliers permettent aux commandants de brigade, de régiment et de bataillon de se porter assez en avant tout en conservant la liaison avec leur supérieur, leurs troupes et les troupes voisines.

Aussi je crois qu'il serait nécessaire d'attribuer organiquement à ces trois instances de commandement, en tout cas à la brigade et au régiment, quelques cavaliers et quelques cyclistes.

Ce personnel indispensable à la liaison resterait incorporé à son unité, mais, en cas de manœuvres et de mobilisation, rejoindrait automatiquement sa brigade ou son régiment d'attribution. Ce service spécial d'estafette nécessite un certain savoir-faire et la connaissance personnelle des officiers à qui le porteur doit remettre son rapport. Seuls des services répétés avec le même état-major permettent de satisfaire à ces exigences.

La liaison entre l'infanterie et l'artillerie est en réel progrès. Par des observateurs d'artillerie marchant avec les lignes d'infanterie, doublés, le dernier jour notamment, par des fusées, les demandes de feux faites par l'infanterie ont pu généralement être servies avec rapidité et précision.

Les cadres subalternes et la troupe ont travaillé avec intérêt et entrain. Les formations de combat de l'infanterie s'améliorent et j'ai l'impression que quand elle aura reçu le fusil-mitrailleur elles progresseront encore.

Les subsistances distribuées régulièrement et les possibilités de cantonner ont beaucoup contribué à maintenir un bon état sanitaire et un moral élevé. De semblables exercices dans le cadre de la brigade laissent à tous un bon souvenir et une ample moisson d'enseignements parce que, plus que les manœuvres dans un cadre plus grand, ils peuvent être compris par la majorité.

L'arbitrage a donné satisfaction ; les officiers qui l'exercent voient et apprennent beaucoup. Aussi me semble-t-il très-indiqué d'appeler à ces fonctions des officiers passés depuis peu en landwehr, ou momentanément à disposition, mais prévus pour un commandement. Pour eux, à qui les occasions manquent, c'en est une bonne de rester au courant et de s'instruire.

La grande difficulté réside toujours dans le moyen d'apprendre et de communiquer à temps aux troupes d'un parti qu'elles se trouvent sous le feu de l'artillerie adverse. Cette lacune n'a pas pu être comblée aux manœuvres de la Br. I. 2. Le seul moyen me paraît être l'établissement, à l'avance, sur le terrain choisi pour les manœuvres, d'un réseau téléphonique neutralisé, à destination de l'arbitrage. Les expériences faites aux manœuvres de la 2^{me} division en 1924 avaient donné de bons résultats. Elles devraient être renouvelées et complétées à l'occasion de prochaines manœuvres.

Lieut.-col. Goudet.

